

« De la feuille qui tombe jaillit la promesse d'un nouveau printemps »

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de

Madame Marguerite-Marie DEBIENNE

Née HEYTE

Veuve en premières noces de Monsieur Jean BOUDART

survenu en son domicile, le jeudi 3 octobre 2024
administrée des sacrements des malades, à l'âge de 86 ans,

Vous êtes invités à participer ou à vous unir par la prière
à la célébration des funérailles qui aura lieu,
le lundi 7 octobre 2024 à 10 heures 30,
en l'Abbatiale Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Touquet-Paris-Plage, dans la sépulture familiale.

Réunion à l'Abbatiale à 10 heures 30.

L'Offrande, en fin de cérémonie, tiendra lieu de condoléances.

De la part de:

† Monsieur Michel DEBIENNE,

son époux,

Olivier DEBIENNE,

Béregère et Joël MOLMY,

†Thierry DEBIENNE,

Franck et Christine DEBIENNE,

ses enfants,

Aurélien et Romain, Antoine,

Clémence et François, Enguerran et Victoria,

ses petits-enfants,

La famille LEGRAND-HEYTE,

Françoise et †Colette,

Annick, Edith et Freddy, Nicole,

ses amis intimes,

Docteur Philippe LAUMONIER,

son médecin traitant,

Nathalie BRANQUART et Bénédicte MOCO,

ses infirmières dévouées,

Mickaël DELAMARE et Arnaud DHAINAUT,

ses kinésithérapeutes,

Madame Danièle BIBLOQUE et les auxiliaires de vie de l'A.D.M.R,

Le service civique du pôle jeunesse de Montreuil-sur-Mer.

« Que dans le Seigneur, le repos des justes lui soit accordé. »

Dans l'attente des funérailles, **Madame Marguerite-Marie DEBIENNE** repose aux salons funéraires
des Pompes Funèbres LELEU, zone d'activité - RD 317 - 62170 - Campigneulles-les-Petites.

La famille recevra les visites de 16 heures à 19 heures.

Les salons sont ouverts de 9 heures à 19 heures.

Vous pouvez déposer vos condoléances sur notre site : www.pompes-funebres-leleu.com

Que des fleurs naturelles, s'il vous plaît. Merci.

POMPES FUNEBRES SALONS FUNERAIRES MARBRERIE LELEU

Route départementale 317 - Z.A - 62170 Campigneulles - les - Petites Tél. : 03.21.86.28.25.